Il diffusait des dizaines de données personnelles piratées sur Internet

Il diffusait des dizaines de données personnelles piratées sur Internet

L'information provient de la plateforme Pharos qui permet à tout le monde de signaler un contenu suspect ou illicite sur Internet.

En février 2014, les forces de police s'intéressent donc à un site qui diffuse des dizaines de données personnelles piratées dont des numéros de carte bancaire et des scans de carte d'identité. La brigade de lutte contre la cybercriminalité de Lens est saisie. Les policiers remontent jusqu'à un habitant de Nœux-les-Mines. Convoqué au commissariat, il reconnaît avoir un certain attrait pour la sécurité des réseaux Internet.

Suite à une perquisition, son ordinateur est saisi. Et là, les découvertes s'enchaînent. En plus des données personnelles piratées, les enquêteurs retrouvent également plusieurs logiciels de piratage qui permettent de prendre le contrôle sur des sites mais aussi sur des ordinateurs à distance et, enfin, de modifier le contenu de bases de données.

Une cinquantaine de victimes

Autant de faits qui constituent des délits. Le mis en cause, 25 ans, est aujourd'hui poursuivi pour six d'entre eux.

Si le dossier a mis autant de temps à être bouclé c'est aussi qu'il fallait retrouver l'ensemble des victimes. Et elles sont nombreuses. Une cinquantaine a été retrouvée à ce jour, dont l'entreprise d'informatique Microsoft.

Autant de personnes face auxquelles le prévenu devra s'expliquer lors de l'audience correctionnelle prévue le 5 septembre.

NOTRE MÉTIER :

PRÉVENTION : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

RÉPONSE A INCIDENTS : Vous aider à rechercher l'origine d'une attaque informatique, recueillir les preuves pour une utilisation auprès de la justice ou des assurances, identifier les failles existantes dans les systèmes informatiques et améliorer la sécurité de l'existant ;

SUPERVISION : Assurer le suivi de la sécurité de votre installation pour la conserver le plus possible en concordance avec l'évolution des menaces informatiques.

MISE EN CONFORMITÉ CNIL : Vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Réglement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles (Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Il diffusait des dizaines de données personnelles piratées sur Internet – La Voix du Nord*